



### **Mardi le 5 février 2013**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIS, CLAUDIA DUBEAU et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, VICTOR BISSON, CLAUDE PICHÉ, LÉON LANCE tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

---

#### **16-02-2013**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

---

#### **17-02-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley : OUI
2. Siege #1 M. Victor Bisson:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 M. Léon Lance :
5. Siege #4 Mme Claudia Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### 18-02-2013

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 14 janvier 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 19-02-2013

#### **ATTENDU QUE :**

- **La municipalité d'Otter Lake désire modifier la Programmation des travaux dans le cadre de la (TECQ 2010-2013) préalablement acceptée par la Direction générale des infrastructures du MAMROT.**
- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

#### **QUE :**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et s dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et couts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-1013;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par NANCY DAGENAIIS pour adopté **Règlement numéro 02-02-2013 Établissant le service de sécurité incendie de la Municipalité d'Otter Lake.**

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par LÉON LANCE pour modifier règlement **001-07-2007 Nuisances publiques afin de maintenir la paix et le bon ordre sur le territoire de la Municipalité d'Otter Lake.**

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par CLAUDE PICHÉ pour modifier règlement **03-01-2011 Raccordement au système d'aqueduc et frais reliés à l'ouverture et la fermeture de l'eau.**

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par VICTOR BISSON pour modifier règlement **07-03-2012 Précaution contre le feu.**

---

### Divers

Maire M. Graham Hawley: Résolution pour dons annuel au Comité RA

Siège #1 M. Victor Bisson:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 M. Léon Lance :

Siège #4 Mme Claudia Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacque Gauthier: T4 pour Dépt. De feu

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### **20-02-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR MAIRE      GRAHAM HAWLEY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne le comité de l'Association récréatif d'Otter Lake un montant de \$2500.00 contre toutes activités de 2013 comme établi dans le budget 2013.

Adopté

---

### **Information aux membres du Conseil**

Rapport de l'inspecteur en bâtiment

---

### **Correspondance**

1. Annette Gravelle & Tony Lance      chemin Old Belmont
2. Michel Beauchamp                      chemin Old Belmont

---

### **21-02-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 99,341.29\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 5<sup>ie</sup> jour de février 2013.

Andrea Lafleur, Directrice générale

---

<b>Comptes à payer:</b>	99,341.29 \$
<b>Factures prépayées:</b>	700.00 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	21,894.42 \$
<b>Totale :</b>	<b>121,935.71 \$</b>

---

### **Période de questions 30 minutes**

---

#### **22-02-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée a 19H30.

Adopté

---

GRAHAM HAWLEY, Maire

---

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale